

Initiatives ministérielles

qui se passe dans le Nord depuis quelque temps. Le gouvernement ne semble pas s'en préoccuper du tout.

L'économie du Nord ne produit pas assez d'emplois pour répondre à la demande des personnes qui arrivent sur le marché du travail. Les collectivités n'ont pas l'infrastructure pour créer des emplois.

Dans ces régions sous-développées, les niveaux de scolarité et de compétences professionnelles sont faibles et les revenus moyens le sont aussi, par la force des choses. Mais même si les autochtones de ces communautés étaient plus instruits et plus qualifiés, leur milieu n'offre pas de possibilités de travail. Il nous faut du développement économique. Il nous faut plus d'enseignement de meilleure qualité et plus de formation de meilleure qualité qui répondent aux besoins du Nord, qui viennent appuyer l'économie mixte des régions sous-développées qui dépendent toujours dans une large mesure des activités traditionnelles de chasse et de piégeage.

Les programmes mis au point dans le Sud par les gens du Sud bien souvent ne marchent pas dans le Nord. C'est ce qui confirme un rapport publié le mois dernier par le comité spécial sur l'économie du Nord de l'assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest. Comme on l'y souligne, le Nord a besoin de programmes et de politiques conçus pour ses besoins particuliers. Beaucoup de programmes fédéraux et d'ententes de transferts ne répondent pas aux besoins du Nord, soit parce qu'ils sont très mal ciblés au départ, ayant été conçus pour d'autres régions et adaptés au Nord par la suite, soit parce qu'ils sont affublés de trop de conditions.

Le rapport fait donc valoir que ces programmes fédéraux et ces ententes de transferts vont souvent à l'encontre du but recherché en matière de développement économique. Il recommande au gouvernement fédéral de les réviser pour qu'ils soutiennent les initiatives prises en matière de développement économique au lieu de les entraver.

Les programmes du ministère de l'Emploi et de l'Immigration figurent sur la liste des programmes à réviser. Cette liste comprend également tous les programmes d'éducation des adultes et de formation de la main-d'oeuvre. Bref, une restructuration générale de ces programmes s'impose.

Plutôt que de chercher des moyens de faire disparaître les habitants du Nord de la liste des demandeurs de l'assurance-chômage, le gouvernement devrait concentrer ses efforts sur les moyens à prendre pour accroître

leurs chances d'emploi et le développement économique de leur région. Il ferait beaucoup pour aider les gens désireux de travailler, mais incapables de le faire en raison de circonstances indépendantes de leur volonté, s'il prenait des mesures pour atténuer la crise du logement et établir des garderies à des prix plus abordables.

L'assurance-chômage est une source de revenus importante pour bien des localités du Nord. C'est ce programme qui fait vivre certains. Qui les aide à se procurer le matériel et les fournitures dont ils ont besoin pour pratiquer la chasse, le piégeage et la pêche, des sources de revenu d'appoint qui leur permettent de nourrir leur famille.

En terminant, je rappelle que les changements proposés dans ce projet de loi feront grossir le nombre des assistés sociaux et des bénéficiaires de l'assistance publique. Ce seront les gouvernements provinciaux et territoriaux qui devront prendre la relève en assumant ce fardeau social supplémentaire. D'autant plus que ces changements surviennent alors même que le gouvernement fédéral menace de réduire la formule de financement des gouvernements territoriaux.

Rien ne nous assure que davantage d'argent sera affecté à la formation dans le Nord à cause de ce projet de loi. Somme toute, il n'est pas du tout impensable que l'argent des économies que fera le gouvernement en réduisant les indemnités consenties aux travailleurs du Nord servent à former des gens du Sud qui viendront plus tard travailler chez nous.

Ce projet de loi est préjudiciable au Nord et aux travailleurs du Nord. Et c'est pour cette raison que je m'y oppose.

M. Peter L. McCreath (South Shore): Monsieur le Président, c'est avec plaisir que je prends la parole au cours du débat de troisième lecture de ce projet de loi, qui semble durer depuis des mois.

J'estime que le projet de loi C-21 et la nouvelle façon d'aborder l'assurance-chômage qu'il préconise vont être bénéfiques pour le Canada, pour la Nouvelle-Écosse et pour les électeurs de South Shore que j'ai l'honneur de représenter ici.

Au cours de la brève année que j'ai siégé ici, j'ai été étonné de constater que l'opposition semble fréquemment croire qu'une idée qui émane du gouvernement est forcément mauvaise et inacceptable. Je ne comprendrai jamais qu'on ne puisse avoir une attitude plus positive à l'endroit non seulement de la législation mais encore du gouvernement fédéral.